



MAIRIE DE CEINTREY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 16 juillet 2026, le Conseil municipal s'est réuni MAIRIE sous la présidence de Jean-Paul ROBERT, suivant convocation transmise le 11 juillet 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BEAUREGARD Renée, COYARD Chloé, DIDIER Stéphane, DUCHANOY Patrick, DUVAL Jean-Philippe, FAUVET Romain, FAYS Xavier, FLORENTIN Ludovic, JACQUINOT Elsa, MECH Océane, PARADIS Pauline, PUERTOLAS Camille, ROBERT Jean-Paul, SPIESS Fanny

Excusé ayant donné procuration : THOUVENIN Ludovic à ROBERT Jean-Paul

Secrétaire de séance : Pauline PARADIS

Nombre de membres :

- En exercice : 15
 - Présents : 14
 - Votants : 15
-

La séance du Conseil municipal débute à 20:00. Il est fait appel des membres de l'assemblée permettant de constater que le quorum est atteint.

Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Pauline PARADIS.

Le président de la séance, Jean-Paul ROBERT, rappelle l'ordre du jour :

1. Règlement d'affouage et facturation
2. Devis éclairage public
3. Remise en état du Chemin de la petite Prêle
4. Déplacement du monument aux morts
5. Admission en non valeur
6. Commission de contrôle listes électorales

En amont de l'étude des dossiers, il est proposé aux membres de l'assemblée de procéder à la validation du procès-verbal de la séance précédente. Celui-ci est validé à l'unanimité.

2026-038 - Règlement d'affouage et facturation

Stéphane Didier, 3ème adjoint, présente le règlement d'affouage transmis par l'ONF. Il précise qu'il convient également de fixer le tarif du stère de bois et de désigner trois responsables pour la gestion des affouages au sein de la commune.

Messieurs Jean-Paul Robert, Stéphane Didier et Patrick Duchanoy se portent volontaires pour assurer cette mission.

Monsieur Stéphane Didier indique ensuite que le prix du stère de bois est actuellement fixé à 15 € et propose de reconduire ce tarif pour la période à venir.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions, valide le règlement d'affouage et donne son accord concernant les modalités de facturation.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NON VOTANT : 0

2026-039 - Devis éclairage public

Monsieur le Maire présente un devis de la société Pariset relatif à des travaux d'éclairage public. Ces interventions concernent :

- **L'ajout d'un point lumineux** rue de Benney, subventionné à hauteur de 80 % par le Conseil départemental ;
- **Une estimation d'intervention** pour deux prises extérieures défectueuses (situées rue de Nancy et sur le pont à la sortie du village) — un diagnostic plus précis sera établi une fois la panne identifiée ;
- **Le remplacement des luminaires** du parking de la salle Victorin Michel, afin de substituer des éclairages LED aux lampes à sodium actuelles.

Le montant total de ce devis s'élève à 3 886,32 € TTC.

Le conseil municipal approuve ce devis à l'unanimité.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NON VOTANT : 0

2026-040 - Remise en état du Chemin de la petite Prêle

Monsieur le Maire expose la nécessité de remettre en état le chemin de la Petite Prêle, situé route d'Autrey. Ces travaux requièrent la location d'une pelle mécanique et l'achat de matériel pour réaliser les opérations suivantes :

- **Le drainage** du site avec la pose de tuyaux d'évacuation ;
- **La remise à niveau** du chemin à l'aide de remblais.

Le devis estimatif pour l'ensemble de ces prestations s'élève à 2 643,16 € HT

Le conseil municipal approuve ce devis, sous réserve que les agriculteurs concernés maintiennent leur accord pour effectuer bénévolement le chargement et le déchargement du remblai

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NON VOTANT : 0

2026-041 - Déplacement du monument aux morts

Lors du précédent mandat, une réflexion avait été menée concernant le déplacement du monument aux morts. En effet, son emplacement actuel près de l'église s'avère particulièrement étroit et dangereux lors des cérémonies, en raison d'une circulation dense et de la présence d'enfants.

Il a donc été décidé de le transférer chemin de la Ronde Fosse, à proximité du cimetière. La dalle nécessaire à son installation sera créée par des membres du conseil municipal, avec le soutien des employés communaux.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis de la société T.P.M., d'un montant de 3 540 € TTC, qui englobe le déplacement du monument ainsi que la réfection de l'enrobé sur son site d'origine.

Le conseil municipal approuve ce devis à l'unanimité.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NON VOTANT : 0

2026-042 - Admission en non valeur

La trésorerie a transmis à la commune la liste des admissions en non-valeur (ANV) n° 8259631432 pour l'année 2026. Les recours pour le recouvrement de ces créances étant désormais prescrits, la trésorerie demande à la commune de régulariser la somme de 187,86 €.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour procéder au règlement de ce montant.

Après délibération, le conseil municipal approuve cette décision par **13 voix pour** et **2 abstentions**.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

NON VOTANT : 0

S'ÉTANT ABSTENU : COYARD CHLOÉ, SPIESS FANNY.

2026-043 - Commission de contrôle listes électorales

La commission liste électorale doit être actualisée suite au renouvellement intégral du conseil municipal. Les membres sont nommés par arrêté du préfet pour une durée de 6 ans. Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger dans la commission.

Après délibération, Monsieur le Maire et le conseil municipal décide à l'unanimité, que les délégués de l'administration à la commission de contrôle de la liste électorale sont :

- Camille Puertolas
- Chloé Coyard
- Océane Mech

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NON VOTANT : 0

Monsieur le Maire a partagé avec le conseil municipal les informations suivantes :
Bâtiments et patrimoine : La porte de l'ancienne morgue, située dans l'enceinte de l'église, a été entièrement refaite à neuf par les employés communaux. Par ailleurs, la pompe incendie restaurée par un conseiller et son fils sera installée à proximité du noyer, route d'Autrey. Gestion des déchets : L'implantation des points d'apport volontaire (PAV) route d'Autrey sera finalisée après consultation de l'ensemble des riverains de cette voie. Environnement : La commune va bénéficier d'un don gracieux

de 50 arbustes de la part de la Fédération des chasseurs. Travaux et voirie : > La coupe de bois route de Pulligny a été réalisée les 6 et 7 juillet derniers par l'entreprise Maxibois, qui a mis en place un alternat de circulation pour sécuriser le chantier. > La route de Pulligny sera fermée à la circulation les 5 et 6 août prochains afin de procéder à des travaux de rabotage. Urbanisme : Stéphane Didier a présenté le bilan du premier semestre 2026, qui comptabilise 33 demandes de certificat d'urbanisme, 15 déclarations préalables de travaux et 1 modification de permis de construire. Fonctionnement du conseil : Monsieur le Maire demande qu'un responsable soit officiellement désigné pour chaque commission communale. Enfin, un point budgétaire d'étape a été remis à chaque élu.

Jean-Paul ROBERT indique que l'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 21:30.

La présidence de séance,
Jean-Paul ROBERT

Le secrétariat de séance,
Pauline PARADIS

